tion sensationnelle à mon chef de service, et n'ai rien trouvé à Lille, me souciant seulement de toucher les dix francs quotidiens que l'on m'avait promis. »

« Je parlerai, plus tard, ajoute-t-il, et dévoilerai toutes les missions importantes dont on m'avait chargé. »

Nous ne savons quelles sont les missions importantes qu'aurait pu lui confier son chef de service, en tout cas nous constatons que ce dernier a joliment mal choisi son homme, car il n'a pas l'air très intelligent.

En attendant que l'on possède des preuves matérielles de sa culpabilité comme espion, preuves qui, on l'espère, doivent être des documents importants découverts en la possession de l'individu ou des lettres suspectes émanant d'un tiers, Edouard Rech a été mis au secret et aujourd'hui, dans la matinée, il sera transféré au Parquet.

Le scrutin de ballottage

Après des négociations entre les Comités radicaux d'une part et le Maire de Lille de l'autre, il a été décidé que la liste d'Union républicaine libérale et progressiste se représenterait entière dimanche prochain.

Nous croyons savoir que les radicaux se diviseront en deux tronçons, l'un, celui des radicaux-socialistes, fera alliance avec les collectivistes ; l'autre laissera à ses troupes la liberté.

Toutes les BONNES ÉPICERIES vendent le
SUCRE BÉGHIN

ROUBAIX

AUTOUR D'UN PACTE

Le Parti Socialiste et la Ligue Radicale ont fait placarder, hier, des affiches communes où ils donnent la liste mixte de leurs candidats pour le scrutin de ballottage au Fontenoy et expliquent que leur alliance est basée sur la lutte contre la « réaction ».

L'accord intervenu donne aux radicaux, non pas cinq candidats, mais quatre, et deux aux collectivistes.

Rien de plus curieux que la façon dont les organes des deux groupements politiques qui viennent de conclure ce pacte annoncent la nouvelle à leurs lecteurs.

L'« Avenir », honteux sans doute de l'odieux marchandage auquel s'est livrée la Ligue Radicale et Radicale-Socialiste, se borne à publier la composition de la nouvelle liste, sans le plus petit commentaire.

On comprend la gêne des radicaux bourgeois s'alliant aux collectivistes dans les circonstances où se produit l'accord.

Que des éléments nés du collectivisme s'allient aux collectivistes sur le terrain de la Représentation Proportionnelle, très bien. Le principe de la R. P. est indiscutablement équitable et personne ne peut songer à le combattre.

Que des bourgeois s'allient à des socialistes quand c'est le seul moyen d'arriver à jeter un peu de lumière sur l'état des finances d'une ville que des administrateurs sectaires et sans vergogne mènent à la ruine : très bien encore.

Mais aucun de ces deux cas n'existe pour Roubaix.

Les radicaux n'ont, en effet, rien à reprocher à l'administration de M. Eugène Motte qui, au cours de ces six dernières années, a réparé les impardonnables fautes commises par les collectivistes, a créé une foule d'œuvres sociales de la plus haute portée et a si bien géré les deniers publics qu'après avoir accompli sa lourde tâche de relèvement, elle arrive à présenter un budget avec un excédent de 253.000 francs.

La Ligue Radicale et Radicale-Socialiste n'a cependant pas hésité.

La basse haine qu'elle professe pour tout ce qui n'est pas revêtu de l'estampille franc-maçonnique l'a emporté sur la considération des intérêts primordiaux de notre cité et ils se sont livrés, pieds et poings liés, aux incapables qui, s'ils n'avaient dû fuir devant l'indignation de tout ce que Roubaix compte d'honnêtes gens, nous auraient conduits à la banqueroute.

L'acte de la Ligue Radicale est donc, nous le répétons, un acte honteux. Sa conduite ne peut qu'inspirer du dégoût.

—o—

Tout autre est l'attitude du « Réveil-Egalité ». Il annonce avec une joie non déguisée « la bonne nouvelle de l'accord réalisé. »

Il ne pouvait en être autrement. Qu'importe aux collectivistes roubaisiens que quatre radicaux entrent en leur compagnie à l'hôtel-de-ville pourvu qu'ils s'y trouvent en majorité et qu'ils puissent se ruer de nouveau à la curée.

A quelle comédie sont conviés les électeurs radicaux et collectivistes du Fontenoy !

Combien s'en trouvera-t-il d'assez peu difficiles pour s'y prêter ?

LE CONGRÈS TRIMESTRIEL des Cercles d'études de la Fédération de la Jeunesse Catholique

Hier soir a eu lieu le Congrès trimestriel des Cercles d'études. Il avait pour sujet « L'influence des idées religieuses sur la vie privée. Le sujet a été présenté par deux rapporteurs, tous deux du Cercle d'études de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Les idées, dit le premier, exercent une grande influence sur les actes. Les idées religieuses vraiment profondes doivent donc transformer une vie.

Malheureusement, les idées religieuses ne sont pas toujours vivantes. Celui qui tombe dans le péché, s'éloigne volontiers de leur pratique et en même temps de l'observance de la religion.

Cela va souvent jusqu'à la négation, mais pas toujours. Le plus grand nombre conserve les pratiques extérieures. Ils sont des ritualistes et trop souvent des sépulcres blanchis. Ils ne vivent pas leur religion et leur conduite contradictoire est la pire ennemie de la religion.

Le vrai chrétien veut que sa religion se traduise en actes. Il s'analyse pour se transformer à l'imitation du parfait chrétien, parfait comme son Père céleste. Il évitera ainsi les idées dangereuses qui flottent par le monde. Il ne sera pas à leur merci, car il se conduira d'après les principes vrais, nets, fermes. C'est la base du caractère. Il faut agir par devoir non par habitude ou par plaisir. Les vertus chrétiennes ont à leur origine la volonté. Il faut de la volonté pour être juste, pour pratiquer la vertu de force, la vertu de prudence.

Le chrétien voudra aussi se faire apôtre et répandre la vérité qu'il aura fortement comprise et éprouvée lui-même.

Le deuxième rapporteur rappelle qu'en France l'Eglise traverse une crise. L'impiété comme une mer déchaînée, bat ses flancs. Il nous faut la combattre, répandre la foi que nous possédons, illuminer autour de nous.

Pour le faire, les individualités peuvent beaucoup et aussi les associations d'hommes, les groupements, les cercles. Il faut travailler. Il faut le faire non seulement ardemment mais avec méthode. Il faut vouloir instruire. Quelle féconde tâche on peut faire ainsi. On peut si on veut vraiment. Un moyen d'apostolat excellent, c'est les œuvres sociales, les mutualités. La presse est aussi une arme puissante et peut faire le plus grand mal comme aussi le plus grand bien. Que ceux qui peuvent écrire écrivent, se fassent propagandistes de la vérité. Le peuple a faim et soif de la vérité. Un intéressant Comité de la presse est fondé à St-Jean-Baptiste. Notons aussi l'œuvre des Pages du Christ qui vendent le pèlerin à la porte des églises [illegible] de bonnes publications.

M. le Curé de St-Jean-Baptiste s'était fait excuser et aussi M. René Derreumaux, absent de Roubaix. M. Léon Pias, vice-président de la Fédération, présidait en leur absence.

Une scène de sauvagerie

L'UNE DES VICTIMES MEURT. — UN PROCÉDÉ RÉPUGNANT DU « RÉVEIL-ÉGALITÉ ».

Nous avons relaté la scène de violences au cours de laquelle plusieurs hommes occupés à la construction des lignes de la Compagnie des Tramways Mongy ont porté des coups, mardi soir, à des passants.

L'une des victimes de ces violences est morte hier.

C'est Louis Delfrère, plus connu sous le nom de « Pasquale », 54 ans, marchand de journaux, demeurant dans une chambre à l'estaminet du « Lapin-Blanc », 28, Grande-Place.

Il est impossible de dire jusqu'à présent si Louis Delfrère a succombé aux suites des coups reçus la veille.

M. le docteur Bôle, médecin légiste, qui a examiné son cadavre à la morgue de l'Hôpital, où on l'avait transporté, n'a relevé aucune blessure pouvant entraîner la mort.

L'autopsie, qui sera sans doute ordonnée par le parquet, nous fixera, d'ailleurs, sur ce point.

On sait que l'infortuné marchand de journaux avait été brutalement renversé sur la bordure du trottoir par les électriciens de la Compagnie Mongy qui venaient de dîner à l'Univers et étaient complètement ivres.

Bien qu'ayant perdu passablement de sang, il refusa de se rendre à l'hôpital, comme le lui conseillait le commissaire de police, affirmant qu'il souffrait peu de la blessure qu'il portait à la nuque.

Il rentra dans sa chambre. Mardi matin, la cabaretière lui porta du café et le trouva mieux.

Elle remonta vers six heures du soir. Le malheureux était à l'agonie ; il expira vers neuf heures.

Les auteurs des violences dont Louis Delfrère a été victime, ainsi que quatre autres personnes, ont été de nouveau appelés, hier après-midi, devant M. Delfell, commissaire de police du 2e arrondissement, qui leur a fait subir un nouvel interrogatoire et leur a appris la mort du marchand de journaux.

Le parquet a été prévenu.

L'autopsie aura lieu demain.

—o—

Nous ne pouvons terminer ce récit sans protester contre le procédé du « Réveil-Egalité » qui, dans un but facile à deviner, et contre toute évidence, déclare que la scène malheureuse qui s'est déroulée mardi soir est le fait de « cléricaux » voulant se venger d'un candidat collectiviste.

La répugnante feuille ne connaît, pas plus que nous, les opinions des hommes qui, sous l'empire de l'ivresse, frappèrent tous ceux qu'ils rencontraient. Peut-être même sont-ils de ses amis.

Elle espère, en employant ces moyens déloyaux, impressionner les électeurs en faveur de ses candidats pour le scrutin de ballottage dans la section du Fontenoy.

Nous la mettons au défi de prouver ce qu'elle affirme.

Le dégoût que cette feuille inspire ne pourra qu'augmenter en face de pareils procédés.

—o—

Chacun sait ici de quel côté se trouvent les assommeurs et il nous suffirait, pour confondre l'impudent menteur du « Réveil-Egalité », de rappeler les agressions sanglantes dont, au nom de leurs principes, les amis de la feuille de toutes les turpitudes ont été les auteurs.

Pas un électeur conscient ne se laissera prendre aux odieuses calomnies d'un journal qui ramasse ses arguments dans la boue.

La scène sanglante de Wattrelos

UNE ARRESTATION À ROUBAIX

On se souvient d'une scène sanglante qui se déroula, dans la soirée du 23 avril dernier, sur le territoire de Wattrelos, près de la fabrique de colle, à cent mètres du quai du Sartel.

Un dangereux repris de justice, Georges Hennebelle, ayant rencontré son frère Jules, contre qui il nourrissait une violente rancune, se jeta sur lui et, en compagnie de deux autres individus parmi lesquels Jules Breine, lui porta de nombreux coups de couteau.

Jules Hennebelle fut atteint au poumon ; il est en ce moment en traitement à l'hôpital de la Fraternité et est en voie de guérison.

La police put arrêter le même soir Georges Hennebelle, mais Jules Breine avait passé la frontière.

Il s'est fait prendre hier, à Roubaix, rue Dampierre, par les agents de sûreté Doutreligne et Mercier, et a été dirigé sur Lille.

Un mandat d'arrêt, délivré par M. Houelx, juge d'instruction, existait contre lui depuis le 25 avril.

Comme Cadeaux de Première Communion, n'offrez que des livres plaisants ou instructifs, formez aux jeunes gens et aux jeunes filles une bibliothèque pour toute leur vie : composez-la avec des ouvrages sérieux comme les Lettres de l'abbé Perreyve et du Père Lacordaire. Elles se trouvent à la LECTURE POPULAIRE, Grande-Rue, 28.

Au Comité des fêtes du Trichon. — Lorsque nous avons annoncé la constitution de ce Comité, nous avons dit que la présidence d'honneur en avait été réservée à une personnalité sympathique à tous auquel elle aurait été offerte ultérieurement. La personnalité en question n'est autre que M. Paul Despature, réélu dimanche conseiller municipal.

Nous ne saurions trop féliciter le Comité des Fêtes du Trichon d'avoir réussi à placer à sa tête un homme tel que M. Paul Despature; c'est un de ces vrais et bons Roubaisiens qui ne comptent que des amis.

Dut la modestie de M. Despature en souffrir, nous devons à la vérité de dire que dès sa constitution, le Comité des Fêtes du Trichon lui avait offert sa présidence d'honneur; M. Despature avait accepté, mais, avec un sentiment de délicatesse que tout le monde appréciera, il avait manifesté le désir que la chose ne soit rendue publique qu'après les élections. Il n'y a plus maintenant de raisons pour garder le secret, et nous offrons au président d'honneur du Comité du Trichon, nos félicitations avec nos vœux pour la réussite des Fêtes du 31 mai.

Harpe chromatique Pleyel. Vente et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcelli, 3 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Vaccination. — Le Maire de Roubaix rappelle à ses concitoyens que, conformément aux instructions de M. le Préfet du Nord, des séances de vaccination gratuite auront lieu pendant le mois de mai, les jeudis de 4 à 5 heures du soir et les dimanches de 9 à 11 h. du matin, à l'ancienne Ecole de Musique. La première séance aura lieu le jeudi 7 mai, de 4 à 5 heures du soir.

La vaccination antivariolique pour les enfants de 3 mois à 1 an et la revaccination, au cours de la 11e et de la 21e année sont obligatoires.

Les parents ou tuteurs sont tenus d'envoyer les enfants aux séances de vaccination, de les soumettre à l'opération vaccinale et à la constatation de ses résultats au cours des séances de révision. Toutefois ils peuvent satisfaire à leur obligation, comme d'ailleurs toutes les personnes qui y sont assujetties, en déposant à la mairie, au Bureau d'Hygiène, un certificat délivré par un médecin ou une sage-femme, constatant la vaccination ou la revaccination récente de leurs enfants avec la date et le résultat de ces opérations.

Cabaretière en contravention. — Catherine Wasielski, 33 ans, cabaretière, rue de Tunis, 5, a été l'objet d'un procès-verbal, hier, pour ivresse manifeste et tapage nocturne, rue de Lannoy.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Magnifiques choix d'Articles pour Baptêmes
Rue de Paris, 5, Maison THOMAS FILS

du 6 mai

Naissances. — Pierre Carpentier, rue Delespaul, 48. — Germaine Demuyter, rue du Huquet, 1. — Laure Lefebvre, rue Saint-Antoine, 6. — Léon Andouille, rue de la Paix, 23 bis. — Marie Debaere, rue de Tournai, cité Lorideau.

Décès. — Ferdinand Dujardin, 75 ans, s. p., rue Saint-Jean. — Zélia Laveugle, 3 jours, rue Meyerbeer, 38. — Adèle Reyniers, 41 ans, modiste, rue Pierre-de-Roubaix, 79. — Rosalie Lemaire, 50 ans, servante, rue de Lille, 96. — Auguste Landuyt, 77 ans, s. p., rue d'Alger, cour Millecamps, 4. — Fernande Baert, 1 an, avenue Julien Lagache. — Philomène Wallaert, 53 ans, ménagère, avenue Julien Lagache. — Hélène Morelle, 1 mois, rue de Wasquehal, 84. — Rosine Geester, 73 ans, sans profession, rue de Barbieux.

MOREL-GOYEZ
MOBILIERS, rue Esquermoise, 28, LILLE

CROIX

Les émotions entre les deux tours. — Les gardes ont distribué hier les.... feuilles de contribution. Naturellement tout le monde se plaint d'une augmentation quelconque. Ça donnera peut-être à réfléchir à plusieurs contribuables et l'avènement des révolutionnaires pourrait s'en ressentir.

Accidents de travail. — Chez Seynave-Dubocage, Julien Lebbe, 20 ans, rue Carnot, a été piqué à la main gauche avec une tournure en fer. 12 jours de repos.

— A l'usine Holden, Héloïse Myls, 26 ans, rue de l'Epinette, à Wasquehal, est tombée en manipulant un pot de filature et s'est fait un effort. 15 jours de repos.

GANT PERRIN
30, rue Nationale, Lille. — Vente-réclame de printemps à prix exceptionnels, jeudi 7 mai, dernier jour de la vente. Souplesse, élégance et ganter incomparables.

WASQUEHAL

Mort subite. — Hier matin, Mlle Marie Selosse habillait sa grand'mère, née Félicité Delvallée, âgée de 83 ans, lorsque soudain celle-ci poussa un soupir et expira dans ses bras. L'état de santé de Mme Selosse était assez débile depuis quelque temps, mais ne laissait pourtant pas prévoir un dénouement si rapide. Le docteur a déclaré qu'elle a succombé à une hémorragie cérébrale.

La défunte était la mère de l'ancien garde-champêtre, M. Emile Selosse, et de M. J.-B. Selosse, ancien adjoint.

Ses funérailles auront lieu samedi, à neuf heures.

CAPREAU. — Tentative de vol. — Mardi, vers 9 heures 1/2 du soir, trois individus traînant une baladeuse se rendirent en face de l'estaminet du « Petit Bleu », inoccupé depuis quelque temps et situé rue Nationale, en face de l'Usine de M. Willems.

Après avoir forcé la porte de derrière, ils commencèrent à charger la baladeuse des tables et des chaises, en un mot de tout le mobilier appartenant à M. Muller, brasseur à Lannoy, lorsqu'un ouvrier travaillant de nuit à l'usine de M. Dargent, vint avertir M. Verken, directeur.

Celui-ci accompagné de plusieurs ouvriers se mit à la poursuite des malandrins qui disparurent du côté du canal de Roubaix : la baladeuse abandonnée par les voleurs appartient à un fripier de la rue Sainte-Elisabeth à Roubaix.

SAVON DU CONGO Blancheur du teint Victor VAISSIER

FLERS-BREUCQ

Réunion d'études. — Ce soir, jeudi, à 8 heures un quart très précises, réunion du Cercle d'Etudes, pour les membres de la Jeunesse Catholique. — Sujet : « Pourquoi suis-je catholique » (suite).

LYS-LEZ-LANNOY. — du 5 mai. — Décès. — Delattre Hélène, 27 ans, bobineuse, rue de Leers, 136.

TOURCOING

Les candidats de la peur et de la caisse vide

Le journal du Bloc déclarait ne pas accepter la proposition de Représentation Proportionnelle faite par voie d'affiches par les Comités de l'U. R. P. et de l'A. L. P. Il ne donnait pas la raison de ce refus. Etait-ce au nom du comité blocard qu'il faisait connaître cette décision ? On ne sait.

Les comités radicaux-socialistes et collectivistes n'ont pas, en tout cas, daigné entrer en conversation avec les libéraux. Une telle conduite ne peut s'expliquer sinon par cette maxime de guerre mise en pratique depuis *Fontenoy* — qu'il ne faut point, sur le champ de bataille, se faire de politesses.

C'est bien un geste de maîtres qu'esquissent de la sorte les comités radicaux-socialistes et collectivistes.

Mais sont-ils bien les maîtres ? Et les électeurs sont-ils à la discrétion de quelques-uns d'entre eux qui se constituent en comités ?

La question de la Représentation Proportionnelle ne sera pas tranchée entre les quatre murs où, secrètement, se réunissent les membres d'un comité.

Elle intéresse le corps électoral tout entier. Ecoutez : on en parle partout en ville. Celui qui sait ce qu'est ce système représentatif instruit celui qui l'ignorait. Mais, en fin de compte, tous le trouvent équitable et avantageux pour leur cité.

Les comités, quand le peuple le veut, ont beau prendre des décisions, ces décisions ne sont pas suivies.

A vouloir domestiquer le suffrage populaire les autoritaires du Bloc et les dogmatiques de la Loge se feront briser.

Ce sont ces autoritaires et ces dogmatiques des cavernes ténébreuses où pontifient les fils de la Veuve... qui refusent la collaboration de tous aux affaires publiques. C'est de par leur volonté que Tourcoing continuera d'être divisé. Mais ils comptent peut-être trop sur un succès certain. Les électeurs qui ont un peu de cervelle dans la tête réfléchiront.

D'abord il leur paraîtra qu'ayant, depuis longtemps, l'âge de raison, ils n'ont aucune obligation de suivre un mot d'ordre parti du fin fond d'une Loge...

Ensuite, ils se demanderont pour quelle cause les Blocards ne veulent pas de la Représentation Proportionnelle.

La tyrannie du Bloc leur apparaîtra une tyrannie peureuse, qui craint le contrôle et qui a, pour cela, des raisons sérieuses de ne pas faire voir le fond de la caisse municipale.

Les candidats du Bloc seront alors qualifiés de candidats de la peur et de candidats de la caisse vide.

On pensera au coffre de la grande Thérèse et au superbe butin qui s'y trouvait encore et on dira que les Suppôts de la Loge craignent pareille aventure.

Enfin, les électeurs pourraient bien décevoir, encore une fois, les présomptueux espoirs des radicaux-socialistes et de leur journal.

Les élections municipales

On nous communique la note suivante :

Les Comités de l'Action Libérale et de l'Union Sociale et Patriotique n'ont pas reçu de réponse à leur demande de représentation proportionnelle, mais fidèles au principe qu'ils ont posé devant le corps électoral, ils sont décidés à maintenir la représentation proportionnelle pour le scrutin de dimanche prochain 10 mai.

Des indications seront données incessamment aux électeurs par voies d'affiches.

La foire de Saint-Christophe

On ne bouleverse pas en vain des habitudes séculaires qui expliquent la raison d'être des choses.

La foire de Saint-Christophe coïncidait avec la fête du patron de notre principale église et se tenait à l'ombre du clocher. La tradition et le succès de notre fête communale auraient dû maintenir la coutume d'établir le champ de foire au centre de la ville.

Mais il entre dans les vues — très grandes — comme on sait — de nos « touche-à-tout » de la municipalité blocarde de trouver qu'avant eux on ne faisait rien de bien à Tourcoing.

Ils ont donc, sans consulter personne, transporté le champ de foire à la place Thiers depuis plusieurs années. Ils firent mieux — ou pire — que de ne consulter personne, ils opposèrent un dédain superbe aux commerçants et aux industriels forains qui leur présentèrent des observations.

C'était pour la prospérité et la grandeur de Tourcoing ; pour le bien-être des marchands forains et la gloire du peuple qu'ils avaient opéré cette transformation — comme tant d'autres qui ne furent pas plus heureuses.

Aujourd'hui, il faut déchanter. C'est bien l'heure, en effet, du désenchantement pour nos ex-grands administrateurs.

Les réclamations réitérées et de plus en plus pressantes des commerçants et des forains qui menaçaient de ne plus venir du tout à Tourcoing après y être venus à contre-cœur, ont forcé l'administration municipale à faire machine en arrière.

C'est un recul nouveau pour le Bloc néfaste. Il faudra bien qu'il recule encore sur d'autres terrains.

Mais pour cette fois il ne s'agit que de la foire. Cette année donc on reprendra puisqu'on y est forcé les anciennes coutumes : les marchands de jouets seront établis Grande-Place ; le cirque, place Charles Roussel ; les autres attractions seront réparties sur les places Victor-Hassebroucq, de la République, des Halles et Thiers.

Pour les installations à faire sur cette dernière place on évitera toute solution de continuité en plaçant les petites baraques tout le long de la rue Chanzy.

La distribution des places pour les marchands se fera le vendredi 17 juillet, à dix heures du matin et le même jour à 2 heures pour les autres attractions.

Le Cinquantenaire des Apparitions de Lourdes à Notre-Dame de Lourdes. — La neuvaine se continue au milieu d'une affluence sans cesse grandissante. Bientôt l'église sera trop petite pour contenir les nombreux auditeurs qu'attire la parole si chaude et si intéressante de M. l'abbé Leclerck. Les hommes surtout se pressent en foule dans les deux nefs qui leur sont réservées.

Demain matin, Vendredi, à huit heures et demie, une messe sera dite pour les membres de toutes les œuvres catholiques de la Ville : Société de Saint-Vincent de Paul, Adoration du Saint-Sacrement, etc., etc.

Dimanche prochain, 10 mai, la Société des Orphéonistes « Crick-Sicks » prêtera son gracieux concours à la messe de onze heures et demie.

Jeunesse Catholique. — Ce jeudi soir, à huit heures et demie, aura lieu, 65, rue des Ursulines, la réunion des Présidents et Aumôniers des groupes affiliés à la Fédération de Tourcoing. Cette réunion est facultative pour les groupes extra-urbains.

Gant Perrin, 7, rue Carnot, Tourcoing. — Grande vente réclame annuelle du lundi 4 au jeudi 7 mai. — Gants hom., dam., enf., depuis 1.75.

Le festival des Phalempins. — Ce festival aura lieu le dimanche 7 juin. Les adhésions doivent être envoyées à la mairie avant le 15 mai.

Primes : 400 fr. et 300 fr. à tirer au sort entre harmonies et fanfares — 300 fr. et 200 fr. entre sociétés de trompettes, accordéons et orphéons.

Primes à tirer au sort entre toutes les sociétés : 200, 125, 75, 50 et 25.

Primes aux chefs : 50, 30 20 et 15 francs.

Les meilleures conserves
Le plus grand choix
11, rue Carnot, « AU FAISAN DORÉ »

Doigts ratissés. — Madeleine Fleurman, 18 ans, soigneuse, rue Jourdan, 20, en passant une mèche de laine dans son métier, a eu l'index et le médius gauches ratissés. Le docteur Vienne lui a prescrit un repos de 25 jours.

Coups à une femme. — Charles Leveugle, 20 ans, charpentier, eut une altercation mardi, à dix heures du soir, avec Hélène Verhelst, 19 ans, qu'il rencontra rue du Tilleul. Leveugle abusa de sa force pour terrasser Hélène Verhelst et la bourrer de coups.

La victime qui était évanouie fut relevée par les agents Josson et Cretin et transportée à l'estaminet Delbecq. Le docteur Debuchy lui donna les premiers soins et la fit ensuite admettre à l'hôpital. Ses blessures ne sont pas graves.

Le brutal Charles Leveugle, après une nuit passée au violon, fut interrogé par M. Niéderst, commissaire de police. Après rédaction d'un procès-verbal à sa charge, il a été laissé en liberté.

Caisse Commerciale de Roubaix
V. LEMOIGNE & Cie
ROUBAIX-TOURCOING
Renseignements sur toutes valeurs. — Comptes-courants — Chèques sur l'étranger
Correspondant pour l'étranger :
CAISSE COMMERCIALE, MOUSCRON

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 6 mai

Naissances. — Nolle Achille, Virgo Achille, et Debaere Marceau, rue Nationale, 122. — Parmentier Mariette, rue Houchard, 76. — Demuynck Marcel, rue du Clinquet, 111. — Labousse Gabrielle, rue des Phalempins, 85. — Deschamps Emile, rue d'Enghien, 7. — Lucie Dalhem, rue Montaigne, 65. — Proville Sinaïse, rue Montesquieu, 10. — Michel Gérard, rue Jourdan, 25.

Mariage. — Desmulliez J.-B., instituteur et Tesse Angélique, tailleuse.

Décès. — Lernout Henri, 32 ans, rue de St-Omer, 15. — Brassart Jules, 10 ans, rue Balzac, 43. — Blieq Amélie, 36 ans, rue de Menin, 159. — Vandendriessche Théodore, 68 ans, rue de Roubaix.

HALLUIN. — du 6 mai. — Naissance. — Vanmeenen Abel, rue de Lille.

Décès. — Demeulenaer Marie, 10 jours, [illegible]. — Dhont Achille, 22 ans, chemin de Loisel.

RONCQ

La répression de la fraude. — M. Lieparlitte, commissaire de police, a prélevé, mercredi, des échantillons de tourteaux de colza, de beurre et de lait chez différents marchands. Ces échantillons placés sous scellés ont été envoyés à Lille pour être analysés.

LINSELLES

Chez les maçons. — Une grève de maçons s'est déclarée mercredi matin. Ils sont une dizaine de grévistes qui réclament les mêmes augmentations que leurs camarades de Roncq et d'Halluin.

MOUVAUX

Accident de travail. — M. Jean Prudhomme, 20 ans, ouvrier de M. Masse, tonnelier, rue de Roubaix, en plaçant un cercle à un tonneau a eu l'avant-bras déchiré par le ressort du cercle; il a une plaie béante de la face antéro-interne du coude gauche, intéressant la peau et le tissu cellulaire jusqu'à l'aponévrose antibrachiale. Soins du docteur Dudailly, 10 jours de repos.

MOUVAUX. — Décès. — J.-B. Dédecluse, 86 ans, rue de Roubaix. — François Debey, à l'Hospice.

MARCQ-EN-BARŒUL

LENDEMAIN D'ÉLECTIONS

A la suite du beau succès obtenu dimanche dernier dans les différentes sections de Marcq-en-Barœul, — malgré l'arme perfide du sectionnement électoral voulu et imposé par une politique étroite et sectaire, — les 21 élus des listes libérale et anticollectiviste ont adressé à leurs électeurs et administrés l'adresse suivante de remerciements :

Aux électeurs de Marcq et des hameaux

Chers concitoyens,

Tout d'abord un chaleureux merci et du plus profond de notre cœur.

Au scrutin de dimanche dernier, dans le calme et la dignité de votre indépendance, vous avez clairement manifesté votre intention de conserver intacte l'union du Bourg et de ses hameaux.

Honneur à vous. Nous nous inspirerons de cette volonté, et la pensée maîtresse de notre administration sera de conserver entre les représentants des divers quartiers l'entente et l'harmonie sans lesquelles il n'est pas d'entreprise possible ni de travail fécond.

Chers concitoyens,

La lutte est finie. Nous ne voulons plus connaître d'adversaires. Il n'y a plus pour nous que des Marquois ayant tous les mêmes titres à notre bienveillance et à notre sollicitude. Vous ne nous avez pas marchandé votre concours. Comptez absolument sur tout notre dévouement.

Les Conseillers des Hameaux,
Les Conseillers du Bourg.

Deux séances dramatiques seront données par les élèves des classes supérieures de l'Institut de Marcq, dans la grande salle de l'établissement, dimanche et lundi, à trois heures précises.

Le programme comprendra cette année le « Manteau du Roi », drame en 4 actes et en vers, par Jean Aicard, avec musique de Massenet.

Des cars spéciaux (J), réservés aux familles, partiront de la gare de Lille et de la gare de Tourcoing-les-Francs à 2 heures. — Ces mêmes cars attendront les familles pour leur retour, à l'extrémité de l'avenue du pensionnat, vers 6 heures 30 au plus tard.

HAUBOURDIN

INCENDIE AU QUARTIER DE L'HEURTEBISE

Un incendie a consumé la nuit dernière la maison d'habitation d'une ancienne teinturerie appartenant à M. Humbert et située au quartier de l'Heurtebise, entre Loos et Haubourdin, sur le chemin des Postes, à proximité du passage à niveau n° 13.

L'alarme fut donnée à minuit moins le quart par un journalier nommé Laurand qui s'empressa de réveiller les habitants et de faire prévenir les pompiers.

Ceux-ci accoururent aussitôt et vinrent aider les courageux sauveteurs qui déjà avaient sauvé une partie du mobilier.

On s'occupa ensuite de préserver le bâtiment.

Mais déjà les flammes avaient atteint toute la toiture qui s'effondra dans un fracas épouvantable. Les pompiers durent se contenter de noyer les décombres et de protéger le bâtiment adjacent occupé par une douzaine de ménages.

A deux heures du matin tout était terminé.

Les dégâts sont couverts par une assurance.

CANTELEU-LOMME

IMPORTANTE ARRESTATION

On se rappelle l'acte de banditisme commis en décembre 1905 contre les époux Josien, cabaretiers au Marais-de-Lomme.

Les auteurs de ce forfait ont été arrêtés dimanche dernier à Canteleu d'une façon tout à fait inattendue.

Au bureau de vote, pendant le dépouillement de l'urne, deux ivrognes se prirent de querelle et l'un d'eux s'écria tout à coup : As-tu oublié ce que tu as fait au Marais-de-Lomme, chez Josien ?

Les personnes présentes, qui avaient encore tous à la mémoire les horribles circonstances de l'agression, rapportèrent aussitôt ces paroles à la police qui vint mettre en état d'arrestation les deux ivrognes.

Ils se nomment Dassonville et Duhamel et habitent tous deux Lomme.

ARMENTIÈRES

MORT SUBITE DANS UN TRAIN

Hier, dans le train partant de Lille à 5 h. 21 du soir, pour Hazebrouck et Dunkerque, un courtier en grains, de Looberghe, Isaïe Louf, âgé d'une quarantaine d'années, est mort subitement. Le cadavre a été descendu en gare d'Armentières et transporté à la morgue.

HAZEBROUCK

Dégâts causés par les pluies sur la ligne de Lille à Hazebrouck

Hier matin, le mécanicien du train partant de Lille à 9 h. 08, ayant senti qu'à deux kilomètres de la gare d'Hazebrouck, le terrain fléchissait par suite des pluies de la veille, arrêta le convoi et prévint M. Blain, sous-chef de service.

Les voyageurs descendirent et un train se trouvant sur la ligne belge vint les prendre.

Un service à contre-voie fut organisé pour les trains suivants, tandis qu'on se mettait en mesure de consolider la voie endommagée.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

EXPLOSION

Un mort — Deux blessés

Toulouse. — Une explosion s'est produit mercredi aux mines de plomb exploitées par la Compagnie de Pierrefitte au village d'Arras (Hautes-Pyrénées), près d'Argelès.

Il y a eu un mort et deux blessés grièvement.

A LA CHAMBRE BELGE

La Question du Congo

Bruxelles. — A la Chambre M. de Lantsheere, catholique, rapporteur du projet d'annexion du Congo, a pris la parole pour défendre le projet.

Il a été combattu par un député socialiste.

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai.

LA GRÈVE AGRAIRE DE PARME

Rome, 6 mai. — A Parme règne aujourd'hui un calme plein de menaces ; des deux côtés on s'organise. L'association des patrons a organisé un service d'inspecteurs en automobiles. Dans chaque voiture se trouvent trois membres de l'association et un journaliste.

Ils vont s'informer près de chacun des propriétaires des conditions de la résistance.

Ils demandent combien de bêtes ils ont dans leurs étables, et combien de travailleurs libres ils ont besoin.

Ils lui demandent si les détachements militaires présents sont suffisants pour leur assurer la liberté du travail.

Puis les inspecteurs retournent à Parme où le président prend des dispositions comme un généralissime.

AU SÉNAT BELGE

Un incident à propos des jeux

Un incident a été soulevé à propos de M. Marquet. M. Picard, sénateur socialiste, qui défendait au tribunal de Bruxelles, le tenancier de la maison de jeux d'Ostende avait loué la libéralité faite par M. Marquet aux œuvres charitables, et lu une lettre de remerciements de la Chambre de Commerce française.

M. Theuros, libéral, s'est indigné de voir jeter l'argent des joueurs, et a qualifié de méprisable la conduite de M. Marquet.

LES CHEFS SOCIALISTES D'ITALIE

Rome. — La « Tribuna » annonce l'arrestation à Vintimille d'un chef du parti socialiste de Turin, président de l'Association Générale des Ouvriers Typographes.

Ce président s'était enfui avec la caisse de la corporation. On le croyait en Suisse. Découvert à Vintimille, il a été écroué.

LES ÉLECTIONS DU 2e TOUR A PARIS

Les 42 sections unifiées du département de la Seine se sont réunies hier soir pour décider l'attitude à tenir au 2e tour.

M. Lauriange présidait.

De nombreux délégués ont pris la parole.

La discussion a été très orageuse. Finalement on passa au vote ; 94 délégués étaient présents. 64 voix se sont prononcées pour le retrait des candidatures et 30 contre.

Mais ne sont pas compris dans cette mesure les candidats qui arrivent en bonne posture et ont été retenus par la Fédération radicale, c'est-à-dire une dizaine.

UN ÉCHAFAUDAGE QUI S'ÉCROULE

Quatre victimes

Mons. — Dans une commune peu éloignée d'Arlon, la rupture d'un échafaudage a fait quatre victimes.

Un ouvrier a été tué. Deux autres sont tellement blessés et une jeune fille qui passait, grièvement atteinte.

JUSTICE ET ÉGALITÉ EN BELGIQUE

Mons. — Le tribunal a condamné à 500 francs d'amende chacun des membres du bureau de bienfaisance qui avaient refusé la distribution de vêtements aux enfants ne fréquentant pas l'école communale.

DUNKERQUE

L'affaire des bois du Tonkin. — La Cour d'appel de Douai a rendu mercredi son jugement dans l'appel interjeté par Warlop et Bazar qui réclamaient leur mise en liberté provisoire sans caution.

La Cour a confirmé le jugement de 1re instance par adoption des motifs.

En conséquence, le chiffre de la caution reste fixé à 10.000 fr. pour chacun des deux détenus.

ROSENDAEL

VIOLENT INCENDIE

Un incendie assez violent s'est déclaré mercredi matin, vers huit heures, dans la malterie de la brasserie Vangrevenynghe, à Rosendaël.

Les gardes communaux, prévenus par un employé de la brasserie amenèrent sur les lieux du sinistre une première pompe à bras qui fut aussitôt mise en batterie. Quelques instants après, les pompiers arrivaient ; le capitaine Sagary prit la direction des secours.

Après deux heures de travail, le feu était éteint. Les dégâts couverts par une assurance sont évalués à 45.000 francs.

Sur les lieux du sinistre on a remarqué la présence de M. Coquelle, maire de Rosendaël, Douet et Carlier, adjoints, Le Huéron Kérisel, procureur de la République, Hénin, commissaire de police.

Il convient aussi de signaler l'empressement que mirent les capitaines Fichaux et Monhorren, le lieutenant Pinée, de Dunkerque, à accourir sur les lieux du sinistre et à contribuer efficacement à l'extinction de cet incendie qui, sans la promptitude des secours, aurait pu prendre de grandes proportions.

BERGUES

Un bébé tué

Un terrible accident s'est produit hier soir, vers 6 heures, à Bergues.

Le jeune Lesquelen, âgé de 3 ans, jouait avec d'autres enfants sur le talus des fortifications, entre la porte d'Hondschoote et l'Esplanade, au lieu dit « Le Bon coin ». Soudain, il perdit l'équilibre et tomba de l'autre côté du mur sur le glacis, en contre-bas du talus.

On le ramassa dans un piteux état et on le transporta chez les époux Boulleman, chez lesquels il était en nourrice. Trois heures après, le malheureux enfant expirait. Les parents, qui habitent Lille, ont été aussitôt prévenus.

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas CONTREXEVILLE-PAVILLON